

WO/CC/79/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 janvier 2021

Comité de coordination de l’OMPI

**Soixante‑dix‑neuvième session (28e session extraordinaire)
Genève, 3 décembre 2020**

Rapport

*adopté par le Comité de coordination de l’OMPI*

## Point 1 de l’ordre du jour

## Ouverture de la session

1. La soixante‑dix‑neuvième session du Comité de coordination de l’OMPI était convoquée par le Directeur général de l’OMPI, M. Daren Tang.
2. La session a été ouverte et présidée par la présidente du Comité de coordination de l’OMPI, Mme Zsuzsanna Horváth (Hongrie).
3. La présidente a fait la déclaration suivante :

“Votre Excellence, Mesdames et Messieurs les représentants permanents et ambassadeurs, Monsieur le Directeur général Daren Tang, Mesdames et Messieurs les délégués, j’ai le plaisir d’ouvrir la soixante‑dix‑neuvième session du Comité de coordination de l’OMPI. Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette importante session, qui a pour objectif d’examiner la nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux. Nous sommes ici dans une réunion hybride avec certains délégués présents et d’autres participant à distance; nous sommes tous de plus en plus habitués à mener nos activités dans un environnement virtuel et à faire face à des difficultés techniques occasionnelles. Je compte sur votre coopération et votre compréhension de sorte que nous puissions accomplir notre tâche malgré les circonstances très difficiles. Avant d’aller de l’avant, je voudrais donner la parole au Secrétariat pour qu’il partage des informations sur des questions d’organisation pratiques.”

1. Le Secrétariat a évoqué quelques questions d’organisation compte tenu des circonstances extraordinaires dans lesquelles la réunion se tenait ce jour‑là. Tout d’abord, pour les délégués présents sur le site, le Secrétariat a expliqué que les mesures de santé et de sécurité étaient guidées par les dernières consignes données par les autorités suisses. Parmi les mesures prises, on pouvait citer notamment la stricte limitation du nombre de places dans les salles de réunion, le respect de la distanciation physique et le port d’un masque à tout moment, sauf dans le cas d’une déclaration. Le Secrétariat a indiqué, concernant les dispositions techniques à observer pour prendre la parole, que les délégués présents dans la salle de conférence de l’OMPI devraient presser le bouton rouge et utiliser le microphone de la manière habituelle. En outre, le Secrétariat a demandé aux délégués qui participaient à distance via Interprify de demander la parole en cliquant sur l’icône de main levée apparaissant à l’écran afin d’être ajouté à la liste des orateurs. La présidente ferait une annonce lorsqu’elle donnerait la parole à une délégation et un opérateur de l’OMPI ouvrirait le microphone de la délégation, qui pourrait alors s’exprimer. Le Secrétariat a rappelé aux délégations de cliquer sur l’icône de la caméra vidéo lorsqu’elles prenaient la parole. Le Secrétariat a en outre recommandé, si un délégué rencontrait un problème technique, d’ouvrir la boîte de discussion privée et de cliquer sur le bouton “moderator” en haut de la liste des participants, ce qui permettrait à la délégation d’adresser un message privé à un technicien. Le Secrétariat publierait également des conseils pour résoudre les problèmes fréquents ainsi que le numéro de la ligne téléphonique d’assistance dans la boîte de discussion. Les délégations pourraient également consulter le guide d’utilisation sur le site Web. Le Secrétariat a indiqué que, dans le cas où une délégation devrait soulever une motion d’ordre à distance, elle pouvait simplement saisir “motion d’ordre” dans la boîte de discussion tout en cliquant sur le bouton “main verte levée” et la présidente donnerait la parole à cette délégation immédiatement. Enfin, le Secrétariat a rappelé aux délégations que le travail des interprètes était encore plus difficile dans le cas d’une conférence à distance, de sorte qu’il a demandé aux délégations de parler lentement et clairement et d’utiliser un casque pour améliorer la qualité du son si possible.

## Point 2 de l’ordre du jour

## Adoption de l’ordre du jour de la session

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document WO/CC/79/1 Prov.
2. Le Comité de coordination de l’OMPI a adopté l’ordre du jour proposé dans le document WO/CC/79/1 Prov.

## Point 3 de l’ordre du jour

## Nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document WO/CC/79/2.
2. La présidente a ouvert l’examen du point 3 de l’ordre du jour, qui faisait l’objet du document WO/CC/79/2, intitulé “Nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux”.
3. La présidente a invité le Directeur général à présenter le document.
4. Le Directeur général a remercié la présidente et les nombreux délégués du Comité de coordination de l’OMPI qui assistaient à la session. Il a également remercié les personnes qui s’étaient rendues à Genève à cette occasion et a indiqué que la présence des délégués, qu’elle soit physique ou virtuelle, ainsi que leur soutien et leur intérêt à l’OMPI, étaient vivement appréciés. Le Directeur général a déclaré que, la dernière fois qu’il avait rencontré un grand nombre de délégués en personne c’était au mois de mars, alors que le monde était bien différent et que, depuis lors, les circonstances avaient radicalement changé, imposant d’adapter les méthodes de travail mais également notre mode de vie. Il a toutefois ajouté que, en dépit de ces perturbations et de ces changements, certaines choses restaient constantes et que l’innovation demeurait plus importante que jamais et que les travaux de l’OMPI restaient tout aussi pertinents, voire davantage. Le Directeur général a également déclaré que l’action de l’OMPI, en tant qu’institution mondiale chargée de l’innovation, ne pouvait être accomplie par une personne seule, et qu’il s’agissait d’une responsabilité et d’un devoir qui devaient être partagés avec une équipe. C’est pourquoi, le rôle des vice‑directeurs généraux (VDG) et sous‑directeurs généraux (SDG) était essentiel au succès de l’Organisation. Le Directeur général a également rappelé que son plan initial visant à réunir l’équipe à l’avance n’avait pas été possible en raison des graves perturbations causées par la pandémie. Il était donc reconnaissant de l’appui que lui avaient apporté les États membres à la dernière réunion du Comité de coordination, le 25 septembre 2020, en approuvant la proposition qu’il avait faite en sa qualité de Directeur général désigné, concernant le renouvellement exceptionnel de la nomination des vice‑directeurs généraux, à savoir Mario Matus, John Sandage, Wang Binying et Sylvie Forbin, ainsi que pour l’avis favorable donné par le Comité de coordination de l’OMPI concernant le renouvellement exceptionnel de la nomination des sous‑directeurs généraux Minelik Getahun, Yoshiyuki Takagi et Naresh Prasad. Le Directeur général a tenu à faire part de ses remerciements à ces sept vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux pour leur soutien et leur assistance pendant les premières semaines et les premiers mois de son mandat. Il a également exprimé sa profonde gratitude personnelle, ainsi que celle de ses collègues du Secrétariat, pour les services qu’ils avaient rendus à l’Organisation au fil des ans. Il a indiqué que ces remerciements s’adressaient également à Ambi Sundaram, qui avait quitté l’Organisation fin septembre. Il a ajouté que, avec son prédécesseur, Francis Gurry, ils avaient travaillé dur pour conduire l’OMPI là où elle en était aujourd’hui, c’est‑à‑dire une organisation respectée, pertinente, résiliente, financièrement saine et en bonne position pour ouvrir un nouveau chapitre dans son histoire. Le Directeur général a déclaré que, suite à la note C. N 4025 envoyée le 3 août 2020 afin d’inviter les États membres à proposer leurs candidats aux postes de VDG et SDG, 49 candidatures avaient reçues, dont environ un quart de femmes et trois quarts d’hommes. Il a exprimé sa gratitude aux nombreux États membres qui avaient présenté des recommandations, ainsi qu’aux candidats eux‑mêmes, qui avaient pris le temps et le soin de soumettre leurs lettres de motivation et leurs curriculum vitae. Le Directeur général a indiqué que, dans le cadre de ce processus qui avait duré plusieurs semaines, il s’était entretenu personnellement avec chacun d’entre eux. Il a ajouté que, compte tenu du large éventail de candidats et de l’expérience, des compétences et du dévouement de chacun, il avait été difficile de faire le choix définitif. Il a fait observer qu’il était important d’évaluer non seulement leurs qualités individuelles, mais également leur capacité de travailler en équipe. Le Directeur général a indiqué que, dans son choix, il avait tenu compte non seulement de l’expérience et des compétences des candidats, mais également de la nécessité d’assurer une représentation géographique équilibrée de même que l’égalité entre les sexes. Il a rappelé que les chefs de secteur jouaient un rôle important en tant que hauts responsables de l’Organisation et que collectivement, et avec lui, ils donnaient le ton au sommet et façonnaient la culture de l’Organisation. Il a indiqué que, en tant qu’équipe, ils étaient responsables non seulement de la stratégie, mais aussi de la traduction de cette stratégie en plans, initiatives et actes concrets. En outre, et compte tenu de la multiplicité et de la complexité des activités de l’OMPI, une coopération intersectorielle s’imposait au sein de l’Organisation. En d’autres termes, le travail d’équipe serait essentiel pour l’OMPI, et il a estimé que le groupe de VDG et de SDG qu’il présentait était fort non seulement sur le plan individuel, mais également en tant qu’équipe. Le Directeur général a souligné que cette équipe, premièrement, rassemblait des parcours et des compétences du monde universitaire, du secteur privé, des offices nationaux de propriété intellectuelle, du système des Nations Unies, du système de l’OMPI et de la diplomatie internationale. Elle était dotée d’un bagage et de connaissances solides en matière de propriété intellectuelle acquises au fil des ans et des décennies, ainsi qu’il sied à une institution technique, ainsi que de compétences et d’une expérience considérables aux niveaux les plus élevés de la diplomatie et des relations internationales, comme il convient pour une institution des Nations Unies. Deuxièmement, cette équipe associait des personnes ayant des années d’expérience de l’OMPI aux plus hauts niveaux à des personnes venant de l’extérieur mais qui connaissaient déjà bien l’Organisation pour avoir assuré la présidence de certains de ses comités ou avoir été étroitement associées à ses travaux, par exemple au sein du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) du Comité du programme et budget (PBC). Troisièmement, trois des quatre sous‑directeurs généraux proposés étaient des femmes de même que trois des huit sous‑directeurs généraux, soit un taux de représentation de près de 40%. Le Directeur général a fait observer qu’il s’agissait de la haute direction la plus équilibrée dans l’histoire de l’OMPI et s’est dit convaincu que cela serait une force pour l’Organisation. Il a également souligné qu’il proposait la régularisation du quatrième poste de SDG compte tenu de l’augmentation de la charge de travail de l’Organisation au fil des ans, et du souhait des États membres de recevoir un appui de la part de l’OMPI en vue de mettre la propriété intellectuelle en relation avec l’entreprise et les écosystèmes économiques. Il a déclaré que cela permettrait à l’Organisation de se concentrer sur le développement des compétences, des ressources et de l’énergie pour permettre aux chercheurs, aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux autres catégories d’innovateurs et de créateurs de mieux utiliser la propriété intellectuelle de façon à commercialiser leurs idées. Le Directeur général a présenté les noms qu’il proposait, pour approbation, en qualité de vice‑directeurs généraux : Mme Lisa Jorgenson (États‑Unis d’Amérique), Secteur des brevets et de la technologie; Mme Wang Binying (Chine), Secteur des marques et des dessins et modèles; Mme Sylvie Forbin (France), Secteur du droit d’auteur et des industries de la création; et M. Hasan Kleib (Indonésie), Secteur du développement régional et national. Les quatre sous‑directeurs généraux qu’il soumettait à l’avis du Comité de coordination de l’OMPI étaient M. Kenichiro Natsume (Japon), Secteur de l’infrastructure et des plateformes; M. Edward Kwakwa (Ghana), Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux; M. Marco Aleman (Colombie), Secteur de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d’innovation; et M. Andrew Staines (Royaume‑Uni), Secteur administration, finances et gestion. Le Directeur général a exprimé sa gratitude aux États membres du Comité de coordination de l’OMPI pour lui avoir confié un mandat fort plus tôt dans l’année afin de permettre à l’OMPI d’ouvrir un nouveau chapitre dans son histoire. Il a indiqué que, dans ce nouveau chapitre, l’OMPI devait continuer à jouer un rôle important dans l’administration des services d’enregistrement de la propriété intellectuelle, en fournissant des outils, des services et des informations, et en élaborant le programme d’établissement de normes. Il a ajouté que, dans le même temps, les activités de l’Organisation devaient s’étendre de manière à envisager la propriété intellectuelle du point de vue de l’entreprise et de l’économie et que cela devait se faire dans un monde où la transition numérique s’était accélérée et où l’innovation et la technologie avaient gagné en importance, ce qui se traduirait par une augmentation des demandes des États membres en matière de soutien et d’assistance. Le Directeur général a déclaré que l’OMPI était prête à relever ce défi et qu’il estimait que les personnes proposées avaient non seulement l’expérience, mais aussi la capacité de travailler en équipe pour mettre en place un écosystème mondial de la propriété intellectuelle équilibré, ouvert, tourné vers l’avenir et dynamique, et de s’associer avec tous les États membres et toutes les parties prenantes pour faire progresser les travaux de l’Organisation.
5. La présidente a remercié le Directeur général pour sa présentation du document intitulé “Nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux” et a invité les délégations à faire part de leurs observations.
6. La délégation du Royaume‑Uni, parlant au nom du groupe B, a remercié la présidente et le Secrétariat d’avoir rendu cette session possible dans les circonstances actuelles et a indiqué que, tout en étant consciente des difficultés, elle attachait une grande importance à la session car il s’agissait d’un moment important pour donner vie à la nouvelle équipe de direction de l’Organisation. Elle a souligné l’importance attachée par le groupe B à l’Équipe de haute direction de l’OMPI, qu’il voyait comme un groupe de personnes chargées chacune d’un portefeuille comportant ses propres défis et opportunités. Il considérait également l’équipe comme un groupe travaillant ensemble pour renforcer l’impact de l’Organisation sur l’innovation et la créativité. Le groupe B se félicitait du nombre et de l’orientation des huit portefeuilles et remerciait le Directeur général pour ses explications claires sur les portefeuilles et la manière dont ils cadraient avec sa vision la manière dont l’Organisation devait aller de l’avant. Il considérait que l’ensemble des portefeuilles et les descriptions mises à jour étaient valides, permettant à l’OMPI de conserver sa raison d’être à l’ère du numérique. Le groupe B remerciait le Directeur général pour le processus qu’il avait entrepris il y a exactement quatre mois. En ce qui concerne l’invitation à présenter des candidatures, la délégation a indiqué que le processus à ce jour avait été équitable et ouvert et qu’elle était particulièrement reconnaissante au Directeur général d’avoir parlé à chaque candidat afin de s’assurer qu’il était le mieux placé pour les différents rôles et pour sa propre équipe. Le groupe B était d’avis que, si cela avait pris temps, ce temps avait été bien utilisé. Au vu des curriculums vitae, il ne faisait aucun doute que l’Équipe de haute direction proposée serait une équipe professionnelle, expérimentée et compétente, associant continuité et nouvelles perspectives, stabilité et expérience. Le groupe B soulignait également sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes aux échelons les plus élevés de l’Organisation. Le groupe collaborerait avec tous les membres de l’Équipe de haute direction dès le début de la nouvelle année. Compte tenu de la situation actuelle et des défis immédiats, cette équipe devrait commencer sur les chapeaux de roues compte tenu des assemblées extraordinaires prévues au premier semestre de 2021, ainsi que du prochain cycle budgétaire. La délégation a également exprimé sa gratitude aux hauts fonctionnaires sortants, M. Sandage, M. Matus, M. Getahun, M. Takagi et M. Prasad. Elle a rendu un hommage particulier à M. Prasad pour ses services en qualité de secrétaire des assemblées et du Comité de coordination de l’OMPI depuis plus d’une décennie. Le groupe B adressait également ses meilleurs vœux à M. Sundaram qui avait quitté ses fonctions en septembre. En conclusion, puisqu’il était invité à approuver la nomination des VDG et à donner des avis sur les SDG à la session en cours, le groupe B souhaitait partager son approbation et son avis favorable concernant l’Équipe de haute direction désignée par le Directeur général. Le groupe B formulait tous ses vœux de réussite au Directeur général et aux membres son équipe dans les mois et les années à venir et les assurait de son soutien sans réserve de même que de sa supervision rigoureuse.
7. La délégation de la Fédération de Russie, parlant au nom du groupe des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale, a remercié le Secrétariat d’avoir organisé la session dans ces conditions difficiles. Elle a également remercié l’Équipe de haute direction composée des VDG et SDG dont les mandats expiraient à la fin de l’année qui, grâce à leur travail et à leur professionnalisme, avaient permis à l’OMPI d’atteindre un nouveau niveau de son développement. Le groupe avait constaté un élargissement de la base juridique internationale dans le domaine de la propriété intellectuelle et de la portée géographique des systèmes d’enregistrement international, ainsi que l’avènement de nouveaux services et outils destinés aux différents utilisateurs, et il espérait que les intentions de développement de l’Organisation se poursuivraient. Le groupe félicitait les membres de la nouvelle Équipe de haute direction pour leur nomination en tant que VDG et SDG. L’Organisation pouvait compter sur son appui à toutes les initiatives et propositions constructives visant à promouvoir l’innovation et la créativité ainsi que le développement du système de la propriété intellectuelle. La nomination de l’équipe de direction se déroulait dans des moments difficiles, alors que la pandémie de COVID‑19 bouleversait les méthodes de travail habituelles de l’OMPI et agitait les marchés économiques. Le groupe estimait que les connaissances et l’expérience des candidats leur permettraient de contribuer à la réalisation du mandat de l’Organisation et de résoudre un certain nombre de questions d’actualité essentielles, concernant notamment les normes, le Plan d’action pour le développement et le développement durable. Le groupe notait qu’il était important que la stabilité financière de l’OMPI soit maintenue et que la stratégie de développement de l’Organisation se poursuive assurément grâce à la transformation numérique et l’harmonisation de son approche envers les technologies de pointe, telles que la représentation 3D des dessins et modèles, l’intelligence artificielle (IA) la technologie des registres distribués. La délégation a ajouté que l’appui au développement de l’OMPI dépendait directement de la diversification de ses services et de l’élargissement du régime linguistique des systèmes d’enregistrement international, et qu’elle attendait avec intérêt une coopération constructive avec la nouvelle équipe de direction en ce qui concerne l’ordre du jour numérique et les progrès réalisés dans la politique linguistique. Le groupe B soulignait qu’il n’était pas représenté parmi les candidats proposés pour l’équipe dirigeante de l’Organisation bien qu’il y ait un large éventail d’autres régions et que cela se traduisait par un déséquilibre. La crise actuelle était sans précédent et touchait de toute évidence l’ensemble de la communauté mondiale et il était à espérer que la nouvelle équipe de direction travaillerait de manière transparente et inclusive, en nouant dialogue et des partenariats avec tous les membres afin de résoudre les problèmes auxquels l’OMPI était confrontée. Le groupe formulait tous ses vœux de réussite à l’équipe et de santé à tous les fonctionnaires de l’OMPI qui avaient été touchés par la pandémie. Un nouveau chapitre s’ouvrait pour l’Organisation et on pouvait s’attendre à de nombreuses idées et réalisations productives.
8. La délégation du Panama, parlant au nom du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), a remercié l’Organisation pour cette très importante réunion. Le GRULAC remerciait le Directeur général, la présidente, le Secrétariat et, en particulier, l’équipe de M. Prasad, qui avait accompli un excellent travail pour préparer la session. Le GRULAC tenait à remercier le Directeur général pour le document et la présentation des VDG et SDG proposés, qui mettait en évidence le niveau de connaissances techniques et d’expérience professionnelle des candidats retenus pour constituer l’Équipe de haute direction de l’OMPI pour les années 2021 à 2026. Les mesures adoptées par les membres du GRULAC pour endiguer la pandémie de COVID‑19 avaient beaucoup influé sur leur économie et aggravé les problèmes structurels qui se posaient à la région, exposant leurs vulnérabilités et imposant de nouveaux défis. Le groupe estimait que la propriété intellectuelle jouait un rôle fondamental dans la croissance économique de ses pays membres en promouvant l’innovation et les industries fondées sur le savoir, contribuant ainsi à une participation plus significative des pays aux chaînes de valeur mondiales. Pour le groupe, il était important de renforcer la prise en considération transversale et intersectorielle du Plan d’action pour le développement et de ses 45 recommandations dans toutes les initiatives et tous les comités de l’OMPI. C’est pourquoi le GRULAC comptait sur le renforcement des services d’assistance technique, de coopération et de mise en valeur des capacités assurés par l’Organisation dans le cadre d’un programme dynamique et novateur qui permette à la région de mettre la propriété intellectuelle au service de la croissance et de l’innovation. En particulier, le GRULAC souhaitait voir une coopération renforcée dans le domaine du droit d’auteur, qui revêtait une importance particulière pour l’Amérique latine et les Caraïbes compte tenu de la valeur et du potentiel de cette industrie dans la région. Le groupe était convaincu que l’Équipe de haute direction proposée contribuerait à permettre à l’Organisation d’atteindre ses buts et objectifs et soutiendrait la haute direction nouvellement constituée. Il était fier d’avoir un représentant en la personne de M. Marco Aleman, professionnel très expérimenté qui serait chargé du Secteur de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d’innovation. Le groupe était convaincu que ce secteur était essentiel aux travaux futurs de l’OMPI, car il favoriserait le développement de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d’innovation du point de vue juridique, économique et commercial afin d’encourager l’exploitation commerciale des idées. Le GRULAC exprimait son soutien à la vision novatrice du Directeur général et s’engageait à travailler avec son équipe pour permettre à tous les États membres de remplir cet important mandat. Enfin, le GRULAC remerciait l’Équipe de haute direction sortante pour ses efforts et rendait hommage, en particulier à l’Ambassadeur Mario Matus (Chili), responsable des questions de développement. Sous sa direction, des projets de coopération pour le développement avaient été mis en œuvre dans différentes régions du monde. M. Matus était remercié pour son travail accompli avec dévouement et professionnalisme, ainsi que pour avoir organisé et mené des activités d’appui dans la région. Le GRULAC renouvelait ses remerciements à l’équipe de direction sortante et lui souhaitait plein succès dans ses travaux et engagements futurs et félicitait la nouvelle Équipe de haute direction.
9. La délégation du Bangladesh, parlant au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique, a remercié la présidente et le Secrétariat d’avoir organisé la session du Comité de coordination pendant cette période difficile. Elle a également remercié le Directeur général pour sa proposition de nomination des VDG et SDG de l’OMPI et des secteurs concernés. Le groupe avait toute confiance dans le Directeur général et dans son jugement et ne doutait pas qu’il avait choisi pour s’entourer des personnes qualifiées, compétentes et expérimentées. L’Équipe de haute direction jouait un rôle crucial dans la réalisation des attentes des États membres et il était certain que la nouvelle Équipe de haute direction aiderait effectivement l’Organisation à atteindre ses objectifs. Le groupe espérait que, sous la direction éclairée du Directeur général, la nouvelle Équipe de haute direction mettrait l’OMPI sur des bases solides et la conduirait vers de nouveaux sommets et, à cette fin, elle pourrait compter sur son plein appui. Le groupe exprimait sa gratitude aux membres sortants de l’Équipe de haute direction pour leur contribution au développement et au succès de l’OMPI, ainsi que pour leur dévouement et leur engagement envers l’Organisation. Le système mondial de la propriété intellectuelle avait apporté des résultats concrets à l’ensemble des membres et des parties prenantes de l’OMPI. Le groupe espérait vivement que les activités futures de l’OMPI garantiraient que le régime mondial de la propriété intellectuelle contribuerait au développement social, économique et culturel des États membres. Dans cet esprit, le groupe souhaitait que la nouvelle direction accorde l’attention voulue aux diverses questions de fond et de gouvernance qui étaient depuis longtemps en suspens devant divers comités de l’Organisation.
10. La délégation de la Lettonie, parlant au nom du groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes, a exprimé sa gratitude au Directeur général et au Secrétariat pour les arrangements pratiques et de sécurité nécessaires pour permettre la tenue de la réunion. Elle a ajouté que la session du Comité de coordination de l’OMPI se déroulait dans le contexte d’une pandémie mondiale et qu’elle était heureuse de constater que les travaux de l’Organisation se poursuivaient, ce qui était particulièrement important à la lumière de l’ordre du jour de la session. Le groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes témoignait également sa profonde gratitude à l’Équipe de haute direction sortante, à savoir M. Sandage, M. l’Ambassadeur Matus, M. Getahun, M. Takagi, M. Prasad et M. Sundaram, qui avait quitté ses fonctions en septembre. Le groupe entendait donner son approbation et rendre un avis favorable concernant la nomination des VDG et SDG. Bien qu’il demeure préoccupé par le fait que tous les groupes n’étaient pas représentés au sein de l’Équipe de haute direction, le groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes continuerait à promouvoir la diversité géographique et attendait avec intérêt de coopérer avec le Directeur général et sa nouvelle équipe.
11. La délégation du Zimbabwe, parlant au nom du groupe des pays africains, a exprimé sa gratitude à la présidente et aux vice‑présidents, au Directeur général et au Secrétariat pour les efforts inlassables déployés afin de convoquer la 28e session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI. Le groupe remerciait également le Directeur général pour l’établissement du document WO/CC/79/2 et rappelait que, à la soixante‑dix‑huitième session du Comité de coordination de l’OMPI, en septembre 2020, les États membres étaient convenus de renouveler de manière exceptionnelle le mandat des VDG et SDG pour une période de trois mois prenant fin en décembre. Elle a ajouté que cette prolongation exceptionnelle visait à donner au Directeur général suffisamment de temps pour mener des consultations sur les nominations aux postes des VDG et de SDG. Le groupe soulignait le rôle important que jouait l’Équipe de haute direction dans la réalisation des buts et objectifs de l’Organisation et rappelait que la composition du Secrétariat de l’Organisation à tous les niveaux devait refléter la diversité géographique des États membres. Le mérite, l’expérience, la diversité géographique et la parité hommes‑femmes devaient être pris en compte lors de toute nomination. Le groupe saluait donc la nomination des trois VDG femmes comme un pas dans la bonne direction et félicitait toutes les personnes proposées, se déclarant satisfait de leur niveau d’expérience et de leurs qualifications. Tout en félicitant chacun des candidats pour sa nomination, le groupe tenait à exprimer son étonnement et sa préoccupation face à l’absence de représentation géographique équitable. Comme indiqué, il se réjouissait de la représentation renforcée des femmes au sein de l’Équipe de haute direction, mais il aurait fallu tenir compte de l’équilibre entre les sexes à la fois dans les postes de VDG et de SDG. Sur les huit candidats proposés, seul M. Edward Kwakwa, ressortissant du Ghana, représentait le groupe des pays africains candidat au poste de sous‑directeur général dans le Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux, ce qui contrastait avec d’autres régions géographiques qui avaient des candidats multiples à l’Équipe de haute direction au plus haut niveau. Le groupe exprimait par conséquent sa préoccupation et sa déception face à l’absence de représentation géographique équitable. Le Secrétariat devait refléter la diversité des États membres de manière inclusive et ce n’était que par l’inclusivité que l’Organisation serait en mesure de relever les défis du XXIe siècle. Le groupe rappelait que le Directeur général avait l’intention d’entreprendre, à son gré, des changements futurs en tenant compte des besoins opérationnels de l’Organisation. La délégation a indiqué que le groupe suivrait avec intérêt les modifications envisagées, qui devraient être entreprises conformément aux règles et procédures établies de l’OMPI, et en pleine conformité avec un programme et budget approuvé par les États membres. Le groupe avait pris note du nouveau portefeuille proposé et était disposé à accepter l’ajout de ce portefeuille dans l’espoir qu’une attention particulière serait accordée aux pays en développement et que les PME recevraient une assistance pour leur développement. Le groupe espérait qu’il y aurait une coopération étroite avec d’autres secteurs, tels que le Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux, pour s’assurer que les questions relatives aux savoirs traditionnels ne soient pas laissées de côté dans les négociations et les programmes axés sur l’innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle. Tout en réitérant ses préoccupations et sa déception face au manque de représentation géographique équitable, le groupe s’attendait à ce que les inégalités constatées au sein de l’Organisation soient traitées de manière adéquate dans un avenir proche à tous les niveaux. Enfin, le groupe était disposé à approuver les candidatures aux postes des VDG et de SDG et à travailler avec le Directeur général et la nouvelle Équipe de haute direction et félicitait chacun des candidats pour leur nomination.
12. La délégation de la Chine a félicité la présidente pour son élection à la tête du Comité de coordination de l’OMPI et a estimé que, sous sa direction, la session permettrait d’obtenir les résultats escomptés. Elle a également remercié le Secrétariat pour la préparation de la réunion, compte tenu en particulier de la pandémie actuelle. La délégation s’est dite très satisfaite des efforts déployés par le Directeur général pour sélectionner les VDG et les SDG et a estimé que les nominations proposées représentaient un résultat important obtenu par tous les États membres sur la base du consensus. La délégation était d’avis que tous les candidats proposés possédaient les compétences et les aptitudes professionnelles qui leur permettraient très certainement de s’acquitter de leurs fonctions et de leur mandat et de contribuer positivement au développement de l’Organisation. La délégation était ravie de constater qu’il y avait trois candidatures féminines aux postes de VDG au sein de l’Équipe de haute direction, y voyant une nouvelle contribution de l’OMPI à l’égalité des sexes et à la participation des femmes à la haute direction. La délégation approuvait donc les nominations proposées aux postes de VDG et de SDG comme indiqué dans le document WO/CC/79/2. La délégation a également remercié l’Équipe de haute direction sortante pour ses efforts et sa contribution à l’Organisation et a estimé que la nouvelle Équipe de haute direction aiderait le Directeur général dans tous les domaines d’activité et jouerait un rôle important dès lors que l’Organisation était confrontée à des risques et à des défis, tout en promouvant les buts et les objectifs de l’OMPI. La délégation a indiqué qu’elle continuerait à coopérer étroitement avec le Directeur général et son Équipe de haute direction et qu’elle participerait activement et de manière constructive à toutes les activités de l’OMPI. Elle a ajouté que, avec tous les États membres, elle prendrait part à la promotion de l’industrie mondiale de la propriété intellectuelle.
13. La délégation de Singapour a remercié le Secrétariat d’avoir pour l’organisation de la réunion hybride et l’établissement des documents correspondants. Elle s’est associée à la déclaration faite par la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Elle a félicité le Directeur général d’avoir adopté un processus de sélection ouvert, transparent et rigoureux pour l’Équipe de haute direction et s’est réjouie qu’il se soit personnellement entretenu avec tous les candidats, ce qui témoignait de l’attention particulière qui avait été accordée à l’ensemble du processus de sélection. La délégation a déclaré qu’elle appuyait la liste proposée des VDG et des SDG, qui comprenait des personnes qualifiées et distinguées et s’est dite convaincue qu’elles apporteraient les compétences et l’expérience requises pour aider le Directeur général à atteindre les objectifs de l’OMPI. La délégation a souhaité la bienvenue aux nouveaux VDG et SDG et s’est réjouie à la perspective de travailler en étroite collaboration avec eux pour renforcer l’OMPI. Elle a également exprimé sa gratitude aux VDG et SDG sortants, M. Matus, M. Sandage, M. Getahun, M. Prasad, M. Takagi et M. Sundaram, pour leur dévouement et leur apport en faveur de l’OMPI. La délégation a également fait part de sa reconnaissance particulière pour les contributions du secrétaire de longue date des assemblées.
14. La délégation du Brésil a souligné les qualités professionnelles des candidats proposés par le Directeur général pour l’Équipe de haute direction. Elle a ajouté que, au vu du processus de sélection dans son ensemble, on ne pouvait que souligner que les États membres auraient pu s’attendre à ce qu’il soit plus ouvert, transparent et contrôlé par les membres. Un processus de consultation plus approfondi aurait été davantage en phase avec l’esprit qui régissait la sélection des candidats aux postes de haute direction dans les organisations multilatérales. La délégation estimait qu’il était fondamental de continuer de s’efforcer à l’avenir d’assurer un meilleur équilibre géographique à tous les niveaux de l’Organisation, ce qui la rendrait véritablement représentative de la diversité des membres. Elle a encouragé le Directeur général, l’Équipe de haute direction, les coordonnateurs régionaux et tous les membres à s’engager dans les années à venir dans un mode de gouvernance qui permette à l’OMPI de corriger ce déséquilibre historique. La délégation s’est dite convaincue que l’Organisation et les États membres seraient en mesure de renforcer la confiance indispensable pour surmonter les innombrables défis à venir et a indiqué que l’Organisation pouvait compter sur son appui et son engagement dans cette entreprise.
15. La délégation du Japon a remercié la présidente pour les efforts intenses déployés pour faire de cette session du Comité de coordination de l’OMPI un succès et a félicité le Secrétariat pour l’organisation de cette réunion dans les conditions difficiles causées par la pandémie de COVID‑19. Comme indiqué par la délégation du Royaume‑Uni au nom du groupe B, la délégation appuyait la liste proposée par le Directeur général et espérait vivement que la nouvelle Équipe de haute direction continuerait à garantir la transparence, l’impartialité et la reddition de comptes dans la gestion de l’OMPI. La délégation souhaitait également que la nouvelle Équipe de haute direction traite les questions mondiales, y compris les réponses à la COVID‑19 et l’établissement de systèmes de propriété intellectuelle pour les nouvelles technologies émergentes afin de faciliter la tâche des utilisateurs et de renforcer l’infrastructure de la propriété intellectuelle moyennant l’aménagement des capacités et le développement des systèmes de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces attentes, elle a déclaré qu’elle continuerait à appuyer les initiatives de l’OMPI relevant du Directeur général et de sa nouvelle équipe. La délégation s’est réjouie à la perspective de travailler en étroite collaboration avec eux pour ouvrir une nouvelle ère de la propriété intellectuelle compte tenu de l’importance accrue des technologies numériques et des actifs intangibles et a réaffirmé sa volonté d’appuyer le renforcement du rôle du Secrétariat et de l’Équipe de haute direction en particulier. La délégation a saisi cette occasion pour remercier les hauts fonctionnaires sortants pour leurs contributions remarquables à l’Organisation et leur a souhaité plein succès dans leurs futures entreprises.
16. La délégation du Maroc a remercié la présidente pour la manière dont elle dirigeait la réunion et les débat. Elle tenait également à remercier le Directeur général d’avoir soigneusement géré la nomination de la nouvelle Équipe de haute direction de l’Organisation et a félicité tous les candidats en leur souhaitant plein succès dans leurs nouvelles fonctions. La délégation a déclaré que l’OMPI était une organisation dirigée par ses membres, mais qu’elle était en même temps une institution hautement spécialisée, dotée d’un mandat et d’une perspective très importants. C’est pourquoi la délégation estimait que la manière dont le Directeur général traitait cette question majeure était de la plus haute importance pour l’avenir de l’Organisation. Elle a remercié tous les pays qui avaient présenté des candidats, témoin de l’importance croissante de l’OMPI dans le monde et du rôle actif que l’Organisation jouait sur la scène internationale. L’Ambassadeur du Maroc, parlant en sa qualité de président de l’Assemblée générale de l’OMPI, a déclaré qu’il serait plus que ravi et honoré de travailler avec la nouvelle équipe sous la direction du Directeur général, comme il l’avait fait avec l’ancienne Équipe de haute direction. Le président de l’Assemblée générale de l’OMPI a également remercié les membres sortants de l’Équipe de haute direction, M. Sandage, M. Sandage, M. Sundaram, M. Sundaram, M. Takagi et M. Prasad, auxquels il a exprimé toute sa gratitude, en particulier à M. Prasad, qui avait joué et continuait de jouer un rôle majeur dans la gestion de toutes les réunions. Le président de l’Assemblée générale de l’OMPI a en outre indiqué qu’il préparait la prochaine étape, en particulier les assemblées extraordinaires de l’OMPI que les États membres avaient décidé de tenir au début de l’année suivante. La délégation a réaffirmé sa confiance totale dans la conduite de l’Organisation avec cette nouvelle équipe très forte. Elle a également souligné l’efficacité et la capacité d’action du Secrétariat, qui travaillait très dur malgré la situation actuelle et les conséquences de la pandémie. La délégation a souligné que l’OMPI, comme chacun pouvait le voir, fonctionnait malgré toutes ces difficultés, que les comités se réunissaient et qu’il s’agissait d’un bon signal pour aller de l’avant dans les semaines et les mois à venir.
17. La délégation des États‑Unis d’Amérique a appuyé la déclaration faite par la délégation du Royaume‑Uni au nom du groupe B et s’est dite satisfaite des candidats retenus sélections au sein de l’Équipe de haute direction du Directeur général, comme indiqué dans le document WO/CC/79/2. Elle a déclaré qu’elle était pleinement consciente des sensibilités et des complexités associées à ce processus et a fait observer que l’Équipe de haute direction proposée représentait un groupe bien équilibré qui serait sans aucun doute un soutien pour le Directeur général durant son mandat. Elle s’est félicitée en particulier de voir que la liste comprenait Mme Lisa Jorgenson, qui était une spécialiste et une responsable très respectée dans le domaine des brevets et qui avait travaillé sur les questions de propriété intellectuelle en différentes qualités, notamment en tant que directrice exécutive de l’Association américaine du droit de la propriété intellectuelle (AIPLA) et que vice‑présidente de groupe chargée des questions de propriété intellectuelle et de licences chez ST Microelectronics, au Texas. La délégation ne doutait pas qu’elle dirigerait efficacement le Secteur des brevets et de la technologie. La délégation a remercié son prédécesseur, M. John Sandage, pour sa contribution à l’OMPI et lui a souhaité plein succès dans ses futures activités.
18. La délégation de l’Algérie a remercié le Directeur général d’avoir mené les consultations et les entretiens avec les candidats afin de présenter au Comité de coordination de l’OMPI les candidats aux postes de VDG et de SDG de l’Organisation. Elle a appuyé la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et rendu hommage aux membres sortants de l’Équipe de haute direction et les a remerciés pour l’excellent travail accompli dans le cadre de leur mandat, tout en leur adressant ses meilleurs vœux pour l’avenir. La délégation a fait observer que tous les candidats disposaient des qualités, des connaissances et des compétences nécessaires pour faire progresser les questions à l’ordre du jour de l’Organisation. Elle se félicitait de l’équilibre satisfaisant entre les sexes au sein de l’Équipe de haute direction et était convaincue que l’Organisation serait encore mieux à même de relever les défis auxquels elle était confrontée à l’avenir. La délégation restait attachée à une représentation géographique équilibrée ainsi qu’à l’équilibre entre les sexes et s’est déclarée ravie d’avoir un Africain au sein de l’Équipe de haute direction. Elle a estimé que, parmi les hauts fonctionnaires de l’OMPI, on pouvait attendre un meilleur équilibre géographique et que l’Afrique soit davantage représentée, en particulier au sein des équipes de prise de décisions et de gestion. La délégation s’est félicitée de l’initiative du Directeur général visant à créer un quatrième poste de SDG et a estimé que ce nouveau poste garantirait le renforcement de la propriété intellectuelle pour les PME autour de projets de développement de manière à faire en sorte que l’innovation ait un impact positif sur le développement afin d’atteindre les objectifs de développement durable (ODD). La délégation a déclaré qu’elle appuyait les candidatures présentées par le Directeur général et a souhaité plein succès à la nouvelle Équipe de haute direction tout en l’assurant de son appui sans réserve dans l’accomplissement des tâches.
19. La délégation de la Roumanie s’est associée à la déclaration faite par la délégation de la Lettonie au nom du groupe des pays d’Europe centrale et des États baltes et a remercié les membres sortants de l’Équipe de haute direction pour leur dévouement envers l’Organisation et ses États membres ainsi qu’envers les parties prenantes de la propriété intellectuelle dans le monde entier. Elle a souligné la complexité de la tâche que le Directeur général devait accomplir dans le choix de la nouvelle Équipe de haute direction en cette période exceptionnellement difficile et a donc félicité le Directeur général pour sa décision, qu’elle appuyait sans réserve. La délégation a également félicité la nouvelle Équipe de haute direction et lui a souhaité bonne chance dans l’exercice de ses importantes fonctions. Tout en se félicitant de l’ensemble de la composition de l’Équipe de haute direction, la délégation s’est réjouie de la sélection de deux éminents collègues et pairs, M. l’Ambassadeur Kleib (Indonésie) et M. l’Ambassadeur Staines (Royaume‑Uni). La délégation a conclu en assurant le Directeur général de son soutien sans réserve et a dit attendre avec intérêt la poursuite de la coopération fructueuse avec l’OMPI dans les années à venir.
20. La délégation du Guatemala a souscrit à la déclaration faite par la délégation du Panama au nom du GRULAC et a remercié le Directeur général pour ses observations liminaires sur le document WO/CC/79/2. S’agissant du processus de nomination de la nouvelle Équipe de haute direction pour la période 2021‑2026, la délégation a tenu à souligner que les candidats étaient des professionnels expérimentés ayant une dynamique de travail et qu’ils contribueraient à permettre à l’Organisation de continuer à relever ses défis et atteindre ses objectifs. C’est pourquoi la délégation a félicité le Directeur général et lui a souhaité plein succès dans ces efforts. Elle était ravie d’avoir un représentant de la région au sein de l’Équipe de haute direction et a félicité M. Marco Aleman pour sa nomination en qualité de SDG chargé du Secteur de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d’innovation, indiquant qu’elle était prête à continuer de travailler activement à l’élaboration des projets. La délégation a saisi cette occasion pour remercier l’Équipe de haute direction sortante pour son travail et son appui, et en particulier M. Matus, pour son soutien aux différents projets qui contribuaient au développement économique des pays grâce à la création de stratégies favorisant l’innovation et l’utilisation des systèmes de propriété intellectuelle.
21. La délégation de la République du Kirghizistan a salué tous les membres du Comité de coordination de l’OMPI et a déclaré que cette année, malgré la pandémie, des réunions avaient eu lieu sur l’avenir de l’Organisation. Elle a ajouté qu’elle soutiendrait le nouveau Directeur général dans les réformes et les activités de l’Organisation. La délégation a remercié les membres sortants de l’Équipe de haute direction et leur a souhaité succès et santé pour l’avenir, ajoutant qu’ils avaient accompli un excellent travail. Elle a également indiqué qu’elle appuyait et approuvait les candidatures présentées par le Directeur général aux postes de VDG et SDG. En outre, elle a souligné que beaucoup dépendrait de l’Équipe de haute direction en ce qui concerne la création de l’architecture mondiale du système de propriété intellectuelle et le développement des écosystèmes d’innovation et de créativité au niveau national. La délégation a fait observer qu’il s’agissait de moments difficiles pour le monde entier, ce qui signifiait que l’équipe avait une responsabilité encore plus grande pour trouver des solutions originales à de nouveaux défis. Elle a formulé tous ses vœux de réussite à l’Équipe de haute direction qui commençait ses travaux et lui a souhaité de trouver l’énergie nécessaire pour mener à bien cette tâche. Elle a relevé que l’Équipe de haute direction ne comptait aucun représentant du groupe des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale alors que cette région comptait des candidats professionnels méritants qui pouvaient apporter leur contribution au développement de l’Organisation. La délégation espérait que des représentants de la région seraient proposés pour les postes de haute direction et de niveau intermédiaire de l’OMPI, afin de veiller à maintenir une répartition géographique équitable. En outre, la délégation a déclaré qu’il y avait une forte intensification du développement des écosystèmes de propriété intellectuelle dans la région et a estimé que ses représentants pourraient s’assurer de l’existence de nouveaux projets pour le développement de l’innovation et de la propriété intellectuelle dans la région.
22. La délégation du Chili a remercié la présidente et le Secrétariat pour l’organisation de la session réunion et a souscrit à la déclaration faite par la délégation du Panama au nom du GRULAC. Elle a félicité le Directeur général pour son programme de mise en avant des questions inscrites à de l’ordre du jour de l’OMPI et s’est dite ravie de voir un représentant de l’Amérique latine au sein de l’Équipe de haute direction. La délégation était consciente que l’expérience technique, la connaissance et le professionnalisme de l’Équipe de haute direction seraient très importants pour l’avenir de l’Organisation et s’est déclarée déterminée à collaborer avec le Directeur général et les VDG et SDG, en partageant sa propre expérience de la propriété intellectuelle dans le monde en développement. La délégation a également remercié l’Équipe de haute direction sortante pour sa contribution, non seulement à l’OMPI, mais également à la direction de l’Organisation et au développement de la propriété intellectuelle dans le monde. Elle a tout particulièrement remercié ceux qui avaient tant contribué au développement de la propriété intellectuelle dans la région, en particulier l’Ambassadeur Matus, qui s’acquittait de ses fonctions en accordant une attention particulière à l’Amérique latine. La délégation l’a remercié ainsi que son équipe, car il avait été l’un des principaux directeurs de l’OMPI, son action avait aidé le monde en développement au cours des six dernières années et les contributions fournies continueraient de produire leurs effets sur le renforcement de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, en particulier en ce qui concerne les campagnes de sensibilisation, l’intégration de l’OMPI et des plateformes en ligne et la coordination avec les groupes régionaux du monde entier, tels que le MERCOSUR, l’Association des Nations d’Asie du Sud‑Est (ASEAN), etc. La délégation a souligné les réalisations importantes concernant les instruments de l’OMPI utilisés dans les offices de propriété intellectuelle et par les utilisateurs du monde entier, les composantes essentielles de la protection des droits de propriété intellectuelle et la contribution au développement des nations et à l’innovation technologique. La délégation a fait part de sa satisfaction à l’égard de l’œuvre accomplie par M. Matus au cours de son mandat et lui a souhaité plein succès dans ses futures entreprises, tout en ajoutant que le succès de l’Équipe de haute direction était le succès de l’OMPI.
23. La délégation du Ghana a félicité la présidente, les vice‑présidents, le Directeur général et le Secrétariat d’avoir convoqué la réunion. Tout en souscrivant à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains, la délégation a tenu à exprimer sa gratitude aux VDG et SDG sortants et a souhaité la bienvenue aux membres de la nouvelle Équipe de haute direction. Elle a indiqué que tous les candidats aux postes de VDG et de SDG avaient des compétences et des résultats remarquables dans leurs domaines respectifs, de sorte qu’elle ne doutait pas qu’ils aideraient grandement le Directeur général à résoudre les difficultés qui se posaient dans des domaines tels que l’établissement de normes et la réalisation d’autres objectifs communs et des buts de l’Organisation. Tout en félicitant tous les pays qui avaient présenté des candidats, la délégation s’est dite particulièrement satisfaite que M. Edward Kwakwa, qui était hautement apprécié à la fois au niveau national et au niveau international, ait été inclus dans la nouvelle Équipe de haute direction. Elle ne doutait pas qu’il mettrait son expérience et ses compétences au service de l’action de l’Organisation ainsi que des objectifs du Directeur général. La délégation attendait avec impatience de collaborer étroitement avec le Directeur général et la nouvelle Équipe de haute direction.
24. La délégation de la Turquie a remercié le Secrétariat pour l’excellente préparation de la réunion dans des circonstances aussi difficiles et s’est dite convaincue que la session du Comité de coordination de l’OMPI serait couronnée de succès. La délégation s’est associée à la déclaration faite par la délégation du Royaume‑Uni au nom du groupe B. Elle a ajouté que la situation sans précédent causée par la pandémie de COVID‑19 n’épargnait malheureusement rien, y compris les droits de propriété intellectuelle. Puisque cette situation devait encore durer un certain temps, il fallait renforcer l’entraide et trouver davantage de possibilités de collaboration qu’auparavant. La délégation a exprimé sa gratitude aux membres sortants de l’Équipe de haute direction pour leur travail et leurs efforts précieux et son soutien sans réserve aux nominations proposées pour les postes de VDG et de SDG. La délégation était d’avis que tous les candidats avaient l’expérience et les compétences nécessaires pour aider l’Organisation à tirer parti de sa position unique pour mettre en place un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace qui favorise l’innovation et la créativité dans l’intérêt de tous. La délégation a également adressé ses meilleurs vœux au Directeur général et à chacun des nouveaux vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux, étant fermement convaincue que la nouvelle Équipe de haute direction apporterait de précieuses contributions à l’Organisation sous la conduite du Directeur général.
25. La délégation de la Colombie a appuyé la déclaration faite par la délégation du Panama au nom du GRULAC et s’est félicitée de voir la présidente diriger cette session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI. Elle a remercié le Directeur général pour la préparation et la présentation du document sur la nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux. La délégation a appuyé la proposition du Directeur général, y compris la régularisation du quatrième poste de SDG chargé des questions de fond dans le domaine de la propriété intellectuelle, non seulement du point de vue juridique mais également du point de vue économique et des entreprises, pour les aider à mettre leurs idées sur marché. La délégation a déclaré que c’était un grand honneur que M. Marco Aleman soit appelé à diriger le Secteur de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d’innovation et qu’il était certain que ses qualités et son expérience personnelles, son leadership, ses capacités techniques et ses compétences en matière de gestion favoriseraient l’obtention de résultats fructueux par ce nouveau secteur, concernant en particulier la promotion des PME, qui revêtait une importance particulière pour la Colombie. La délégation a également tenu à remercier l’Équipe de haute direction sortante pour ses apports aux États membres, et en particulier à M. Matus (Chili), à qui elle a souhaité plein succès pour l’avenir. La délégation a assuré le Directeur général de son engagement et de son soutien dans la direction de l’Organisation et espérait que ses résultats seraient positifs pour tous.
26. La délégation du Viet Nam a fait sienne la déclaration prononcée par la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique et a remercié la présidente et les vice‑présidents du Comité de coordination de l’OMPI pour les efforts qu’ils avaient déployés afin de convoquer cette réunion pour la nomination de l’Équipe de haute direction de l’OMPI en cette période sans précédent. La délégation a félicité le Secrétariat pour l’établissement de la documentation de la session et a remercié le Directeur général pour la manière dont il avait conduit le processus de sélection de l’Équipe de haute direction et ses explications concernant l’équipe proposée. La délégation était d’avis que les candidats proposés étaient hautement qualifiés, qu’ils possédaient une expérience et des compétences professionnelles très riches et qu’ils pouvaient représenter les intérêts de l’Organisation de manière équilibrée. En outre, leurs différents domaines de compétence, leur expérience et leurs aptitudes, de même que la représentation géographique équilibrée et de la parité femmes‑hommes favoriseraient à la poursuite du développement de l’OMPI. C’est pourquoi la délégation appuyait sans réserve l’Équipe de haute direction proposée par le Directeur général. Elle a également remercié l’Équipe de haute direction sortante pour sa contribution remarquable à l’Organisation. La délégation a déclaré qu’elle était prête à travailler en étroite collaboration et de manière constructive avec le Directeur général, la nouvelle Équipe de haute direction et les autres membres de l’OMPI afin de promouvoir l’action de l’Organisation et sa volonté d’atteindre les objectifs de développement durable dans l’intérêt de tous les États membres.
27. La délégation du Burkina Faso a félicité la présidente et l’équipe qui avaient préparé la session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI malgré la pandémie. Elle a réitéré ses félicitations au Directeur général, lui a adressé ses meilleurs vœux et l’a assuré qu’elle coopérerait pleinement aux activités de l’OMPI. La délégation a souscrit à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et a tenu à féliciter la nouvelle équipe de VDG et de SDG. La délégation était convaincue que les missions qui leur étaient confiées seraient menées à bien en raison de leur compétence et de leur grande expérience. La délégation a également exprimé l’espoir que cette nouvelle équipe continuerait à poursuivre les objectifs de l’Organisation et a saisi cette occasion pour rendre hommage à l’ancien Directeur général, M. Francis Gurry, et à son Équipe de haute direction pour les résultats positifs que l’Organisation avait obtenus sous leur conduite. Elle a ajouté que les excellents résultats obtenus au fil des ans avaient favorisé une meilleure promotion de la propriété intellectuelle dans une époque nouvelle et que cela serait encore plus nécessaire pour la croissance après la pandémie.
28. La délégation de la Fédération de Russie, parlant au nom de son pays, a remercié le Directeur général et le Secrétariat pour l’organisation de la session du Comité de coordination de l’OMPI sous forme hybride et a souhaité la bienvenue aux candidats à la nouvelle Équipe de haute direction de l’OMPI. Elle a estimé que la collaboration future donnerait des résultats fructueux, que le système de la propriété intellectuelle deviendrait encore meilleur et qu’il serait plus accessible aux utilisateurs du monde entier. La délégation a indiqué que, étant donné que l’Organisation travaillait sur des questions très complexes à la base du système de la propriété intellectuelle, il était nécessaire de veiller à ce qu’elle puisse compter sur des personnes à même de mener une action décisive et bien coordonnée. Elle a ajouté qu’elle comptait sur la représentation et l’activité de tous les groupes régionaux et qu’elle appuyait la déclaration faite au nom du groupe des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale et d’autres pays concernant le déséquilibre aux échelons les plus élevés de l’Organisation. De son point de vue, il était important d’assurer une représentation équitable à tous les niveaux de l’Organisation et elle a appelé l’attention de la nouvelle Équipe de haute direction sur la nécessité de respecter un équilibre entre les membres. La délégation a indiqué que les progrès étaient subordonnés à l’existence d’une équipe qui travaille bien collectivement et qui s’attache à répondre aux besoins actuels et urgents des États membres. Elle estimait que le système de la propriété intellectuelle pouvait contribuer à faire en sorte que des solutions aux défis puissent être trouvées au niveau national, de manière à assurer un développement durable. Cela passait par une harmonisation des méthodes conformément aux normes internationales, notamment en ce qui concerne l’utilisation de technologies de pointe et l’accessibilité du système de propriété intellectuelle, qui était directement liée à l’inclusion de nombreuses langues. La délégation était d’avis qu’un dialogue et des partenariats ouverts devraient se poursuivre, ce qui ouvrirait de nouveaux horizons pour faire progresser les questions à l’ordre du jour de l’Organisation.
29. La délégation de la France a remercié la présidente pour la tenue de cette session hybride ainsi que pour sa déclaration liminaire. Elle a chaleureusement félicité tous les VDG et SDG choisis par le Directeur général et leur a souhaité des succès retentissants dans toutes leurs entreprises. La délégation a déclaré que la tâche du Directeur général était difficile étant donné qu’il y avait de nombreux candidats de valeur et l’a remercié d’avoir rencontré chacun individuellement. Elle a ajouté que le choix du Directeur général reflétait un équilibre subtil, ce qui était tout à son honneur, et qu’il n’était jamais possible de satisfaire pleinement tout le monde. La délégation a déclaré que l’équilibre trouvé par le Directeur général recueillait sa pleine adhésion et qu’elle ne doutait aucunement du succès futur des VDG et SDG au vu de leur personnalité et de leurs compétences. La délégation a indiqué qu’elle se tiendrait au côté de l’Équipe de haute direction pour l’accompagner dans son action et ses missions futures. Elle a également souhaité à l’Équipe de haute direction sortante et à l’ancien Directeur général, M. Gurry, M. Matus, M. Sandage, M. Getahun, M. Takagi et enfin, mais non des moindres, M. Prasad, plein succès dans le cadre de leurs nouvelles attributions. La délégation a également déclaré qu’elle était heureuse de voir Mme Forbin désignée pour diriger le Secteur du droit d’auteur et des industries de la création et a ajouté qu’elle œuvrerait efficacement à la promotion des créateurs et des innovateurs. La délégation a fait part de son appui, dans le contexte pandémique actuel, au développement extrêmement rapide des domaines de la propriété intellectuelle et de l’intelligence artificielle, qui constituait un défi pour l’ensemble des créateurs et des parties prenantes.
30. La délégation du Kazakhstan s’est associée à la déclaration faite par la délégation de la Fédération de Russie au nom du groupe des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale et a souligné l’absence de représentants de la région au sein de l’Équipe de haute direction ainsi que la représentation insuffisante, moins de 4%, de la région au sein de l’Organisation en général. Dans ce contexte, la délégation espérait un effort conjoint avec le Directeur général et l’Équipe de haute direction pour remédier à ce déséquilibre significatif dans la représentation des régions au sein de l’Organisation au cours des prochains mois afin d’assurer une représentation géographique équitable. La délégation a également remercié les VDG et SDG sortants pour leur coopération et leur a souhaité plein succès dans leurs futures activités.
31. La délégation de l’Égypte s’est associée à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et a remercié le Directeur général et le Secrétariat pour la convocation de la session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI dans ces circonstances exceptionnelles. La délégation approuvait tous les candidats à l’Équipe de haute direction, saluait leur niveau d’expérience et leur mérite, ainsi que la nomination des trois vice‑directrices générales, et s’est dite convaincue que chacun des candidats contribuerait positivement à la réalisation des objectifs de l’OMPI. La délégation a saisi cette occasion pour remercier et féliciter l’Équipe de haute direction sortante pour l’excellent travail accompli au cours de son mandat. Elle espérait voir une nouvelle Équipe de haute direction plus équilibrée en termes de représentation géographique et estimait que la composition de l’Équipe de haute direction de l’Organisation, et le Secrétariat à différents niveaux, devait refléter la diversité géographique tout en tenant compte du mérite, de l’expérience et de la parité entre les sexes afin de relever les défis et d’atteindre les objectifs de l’OMPI. Elle a ajouté qu’elle soutiendrait tout effort futur du Directeur général pour traiter cette question. La délégation a conclu en félicitant tous les candidats et en appuyant leur nomination et a déclaré qu’elle était prête à travailler avec le Directeur général et la nouvelle Équipe de haute direction.
32. La délégation de la République de Corée a remercié la présidente pour la manière dont elle dirigeait la session et s’est félicitée des efforts déployés par le Directeur général et le Secrétariat pour l’organiser. La délégation a également exprimé sa sincère gratitude au Directeur général sortant, M. Francis Gurry, et à son Équipe de haute direction, à savoir M. Sandage, M. Prasad, M. Takagi, M. Getahun et M. Sundaram, qui achevaient leur mandat, pour leurs précieuses contributions. La délégation était convaincue que les VDG et SDG proposés seraient en mesure d’apporter les compétences et l’expérience professionnelle nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques de l’OMPI et a ajouté qu’elle soutenait sans réserve la proposition du Directeur général de régulariser le poste de sous‑directeur général chargé du Secteur de la propriété intellectuelle et des écosystèmes d’innovation. Elle était d’avis qu’un système de la propriété intellectuelle reconnu à sa juste valeur et propre à stimuler la commercialisation des actifs intellectuels entraînerait un cycle de développement économique et de croissance fondée sur l’innovation. La délégation estimait en outre que le Directeur général et les VDG et SDG nouvellement nommés seraient en mesure d’apporter de nouvelles perspectives pour résoudre les différentes questions auxquelles l’OMPI était confrontée de longue date et s’est déclarée disposer à apporter son plein appui au succès de la nouvelle Équipe de haute direction.
33. La délégation de l’Indonésie s’est associée à la déclaration faite par la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique et a remercié la présidente et le Secrétariat d’avoir organisé la session du Comité de coordination de l’OMPI en dépit de la pandémie de COVID‑19. La délégation a indiqué que la tenue de cette réunion était essentielle à la poursuite des activités de l’Organisation. Elle a ajouté qu’elle appuyait tous les candidats proposés par le Directeur général et a félicité les nouveaux VDG et SDG pour leur nomination. La délégation a déclaré qu’elle avait pleinement confiance dans la direction éclairée du Directeur général tout au long du processus de sélection, qui s’était déroulé de manière transparente, juste et efficace. En conséquence, il traduisait la volonté du Directeur général de placer la compétence en premier rang des critères pour pourvoir les postes de VDG et de SDG, ainsi que l’engagement de l’OMPI en faveur de la parité entre les sexes et d’une représentation géographique équitable. La délégation a déclaré que tous ces éléments étaient essentiels pour garantir un système de propriété intellectuelle juste et équilibré qui encourage l’innovation tout en répondant aux besoins de développement de ses membres. Elle a indiqué que la propriété intellectuelle était un puissant vecteur de développement économique, social et culturel et, à cet égard, le Plan d’action pour le développement était essentiel pour garantir que le système mondial de la propriété intellectuelle demeure pertinent et bénéfique pour tous. En conclusion, la délégation a renouvelé ses félicitations à la nouvelle Équipe de haute direction et déclaré qu’elle attendait avec intérêt la poursuite de l’excellente coopération avec l’OMPI, tout en ajoutant qu’elle était résolue à soutenir et à promouvoir un système mondial de la propriété intellectuelle pour encourager la créativité et l’innovation et répondre aux besoins de développement des membres de l’Organisation.
34. La délégation de la Tunisie a souscrit à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et a remercié l’Équipe de haute direction sortante pour le travail remarquable accompli au service de l’Organisation, tout en souhaitant un succès retentissant à la nouvelle équipe qui avait été choisie. La délégation a toutefois tenu à souligner que, malgré les efforts déployés dans le cadre de cet exercice délicat que constitue le choix d’une nouvelle équipe, le continent africain était sous‑représenté et qu’elle aimerait voir cette lacune comblée à l’avenir. Elle s’est félicitée de la création du poste consacré à la propriété intellectuelle et aux écosystèmes d’innovation, qui favoriserait l’innovation et la créativité. La délégation a conclu en exprimant ses vœux de réussite au Directeur général et à son équipe dans leur entreprise pour relever les défis qui les attendaient.
35. La délégation de l’Angola a exprimé sa gratitude à la présidente, aux vice‑présidents, au Directeur général et au Secrétariat pour leur détermination à convoquer cette session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI et a appuyé la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains. La délégation a rappelé que, à la soixante‑dix‑huitième session du Comité de coordination de l’OMPI tenue en septembre, les États membres avaient accepté que le mandat des VDG et SDG soit renouvelé à titre exceptionnel pour une période de trois mois prenant fin en décembre 2020 afin de donner au Directeur général suffisamment de temps pour procéder à des consultations sur les nouvelles nominations à ces postes. C’est pourquoi la délégation saluait la nomination des trois vice‑directrices générales, à savoir Mme Lisa Jorgenson, Mme Wang Binying et Mme Sylvie Forbin, comme un pas dans la bonne direction du point de vue de l’égalité entre les sexes, et a félicité chacune d’entre elles pour leur nomination. La délégation a rappelé la position du groupe des pays africains selon laquelle la composition de l’Organisation à tous les niveaux devait refléter la diversité géographique des États membres, soulignant que le mérite, l’expérience et la parité femmes‑hommes devaient toujours être pris en compte lors de toute nomination. La délégation a souligné que, sur huit candidatures, M. Edward Kwakwa du Ghana était le seul ressortissant africain nommé à l’un des postes de SDG. Elle a déclaré que cela contrastait avec d’autres régions géographiques qui avaient de multiples candidats à l’Équipe de haute direction. La délégation espérait que, dans un proche avenir, le Secrétariat examinerait la question de la représentation géographique de manière plus exhaustive et plus juste. La délégation a réaffirmé sa volonté de participer de manière constructive aux débats et a renouvelé ses félicitations à chacun des candidats pour leur nomination.
36. La délégation du Cambodge a remercié la présidente pour la manière dont elle dirigeait les débats de cette importante réunion et s’est associée à la déclaration faite par la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Elle a remercié le Directeur général pour sa présentation et son rôle dans le processus de nomination de la nouvelle Équipe de haute direction et a indiqué que ces fonctions étaient très importantes pour l’Organisation. Elle a exprimé sa gratitude aux membres sortants de l’Équipe de haute direction pour leur dur labeur et leurs efforts, ainsi que M. Francis Gurry pour les résultats positifs obtenus par l’Organisation sous sa direction. Elle a également saisi cette occasion pour saluer et féliciter vivement les nouveaux VDG et SDG pour leur nomination. La délégation était convaincue qu’ils joueraient un rôle moteur dans l’obtention de résultats positifs et espérait que la nouvelle Équipe de haute direction permettrait à l’OMPI de résoudre toutes les questions en suspens. Cela passait par une participation accrue des pays les moins avancés (PMA) aux travaux des comités de l’Organisation ainsi que par la réalisation de l’objectif commun consistant à mettre la propriété intellectuelle au service du développement économique et à garantir l’établissement d’un système de propriété intellectuelle propre à encourager l’activité et l’innovation dans tous les pays. La délégation attendait avec intérêt de travailler avec la nouvelle Équipe de haute direction sous la houlette du Directeur général.
37. La délégation d’Oman a remercié la présidente et fait sienne la déclaration prononcée par la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Elle a appuyé les nouvelles nominations et s’est félicitée de la présence de trois femmes au sein de l’Équipe de haute direction. La délégation a déclaré qu’elle travaillerait en coopération avec la nouvelle équipe et a remercié ses membres sortants pour tous les services rendus à l’Organisation. La délégation espérait travailler de concert avec le Directeur général pour atteindre les objectifs de l’Organisation.
38. La délégation du Kenya a souscrit à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et a félicité la présidente et le Secrétariat d’avoir convoqué cette session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI. La délégation a également remercié le Directeur général d’avoir soumis le document WO/CC/79/2 intitulé “Nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux” pour constituer l’Équipe de haute direction de l’OMPI. La délégation avait pris note du contenu du document et des efforts déployés par le Directeur général pour assurer une transition sans heurts ainsi que du processus complexe de sélection de la future Équipe de haute direction. Elle a félicité les candidats pour leur nomination aux postes respectifs et a estimé que le Comité de coordination de l’OMPI approuverait ces nominations. Cependant, bien que la délégation soit satisfaite des paramètres de sélection concernant l’expérience requise des candidats, leur contribution attendue en termes de compétences techniques et de gestion, leurs qualités de dirigeant et leur aptitude à travailler en équipe, elle a noté avec déception qu’il n’y avait pas de représentation géographique équitable et espéré qu’il y serait remédié à l’avenir. La délégation a également fait part de sa satisfaction concernant la contribution apportée par les membres sortants de l’Équipe de haute direction et leur a souhaité plein succès dans leurs futures activités. Elle attendait avec impatience de coopérer avec la nouvelle équipe.
39. La délégation du Mexique a remercié la présidente pour son travail au cours de cette session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI et a fait sienne la déclaration prononcée par la délégation du Panama au nom du GRULAC. La délégation s’est également félicitée de la déclaration liminaire faite par le Directeur général et de la présentation de la nouvelle Équipe de haute direction, qu’elle accueillait favorablement. Elle a souligné qu’il s’était directement engagé dans le processus très délicat de l’évaluation des candidats. La délégation était ravie de voir des femmes dans la nouvelle équipe et espérait que des progrès réguliers seraient réalisés en ce qui concerne l’égalité des sexes et la représentation géographique à l’OMPI. Elle s’est félicitée de la composition de la nouvelle Équipe de haute direction, et en particulier de la nomination de M. Marco Aleman, qui avait déjà une longue carrière au sein de l’Organisation et à qui elle souhaitait plein succès. La délégation l’a également félicité pour tout ce qu’il avait déjà accompli, qui était essentiel pour l’Organisation, et elle a saisi l’occasion pour formuler à l’Équipe de haute direction ses vœux de réussite dans ses futures entreprises. La délégation a assuré le Directeur général de son soutien constructif pour faire progresser les questions à l’ordre du jour de l’Organisation. Elle a rappelé la nécessité de promouvoir la diversité géographique au sein de l’OMPI ainsi que la pertinence et l’importance de la vision, que le Directeur général partageait déjà, visant à faire profiter les pays en développement des avantages de la propriété intellectuelle. La délégation s’est associée aux autres délégations pour exprimer sa gratitude à chacun des membres sortants de l’Équipe de haute direction, rappelant qu’elle avait toujours reçu un soutien efficace de leur part, et leur a souhaité beaucoup de succès dans l’avenir pour leurs projets professionnels autant que personnels. La délégation a remercié tout particulièrement l’Ambassadeur Matus, qui avait toujours apporté une réponse positive aux demandes d’activités de coopération et de projets présentant un intérêt pour le Mexique et la région.
40. La délégation de l’Iran (République islamique d’) s’est associée aux autres délégations pour exprimer sa gratitude aux membres sortants de l’Équipe de haute direction pour leur contribution et leurs efforts durant leur mandat. Elle était ravie de voir la nouvelle équipe et a remercié le Directeur général pour son excellent travail pendant la procédure de sélection. La délégation a souhaité la bienvenue aux candidats aux postes de VDG et de SDG proposés par le Directeur général et leur a souhaité plein succès dans l’exercice de leurs responsabilités. Elle a également salué l’initiative du Directeur général visant à créer un nouveau secteur intitulé “Propriété intellectuelle et écosystème d’innovation” afin de mieux répondre aux demandes des États membres souhaitant stimuler la croissance des entreprises en général et des PME en particulier, et plus largement favoriser la croissance économique. La délégation s’est également félicitée des efforts déployés par le Directeur général pour faire de l’OMPI une Organisation plus équilibrée et plus équitable en termes de représentation géographique. La délégation était d’avis que, tant dans l’Équipe de haute direction que dans l’ensemble du personnel, il était largement possible d’apporter des améliorations. La délégation espérait également que la nouvelle Équipe de haute direction demeurerait sensible aux préoccupations des pays en développement, notamment en intégrant les recommandations du Plan d’action pour le développement dans les travaux et les programmes de l’Organisation. En outre, en raison des défis mondiaux, en particulier ceux imposés par la pandémie de COVID‑19, l’OMPI avait besoin d’une gestion plus robuste pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des États membres. La délégation a déclaré qu’il était impératif que l’OMPI accorde une plus grande attention au rôle de la propriété intellectuelle pour relever efficacement ces défis mondiaux et que le problème actuel de santé mondiale et les questions potentielles de propriété intellectuelle, en ce qui concerne l’accès aux traitements et aux vaccins contre la COVID, devraient être considérés comme une priorité par la nouvelle Équipe de haute direction. En conclusion, la délégation a déclaré qu’elle attendait avec intérêt la poursuite de son interaction fructueuse avec l’OMPI et la nouvelle équipe.
41. La délégation de l’Arabie saoudite a félicité et remercié la présidente et le Directeur général pour avoir organisé la réunion. La délégation a déclaré qu’elle appuyait les candidatures présentées aux postes de VDG et de SDG et a formulé à l’ensemble des candidats tous ses vœux de réussite dans l’exercice de leurs fonctions. Elle a ajouté qu’elle était prête à soutenir l’Organisation et sa direction dans tous les efforts déployés pour promouvoir les objectifs de l’OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle.
42. La délégation du Gabon a félicité la présidente pour son élection et l’a assurée, ainsi que ses vice‑présidents, de son soutien tout au long de leur mandat. La délégation a également remercié le Directeur général d’avoir convoqué la 28e session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI et le Secrétariat pour l’établissement du document WO/CC/79/2 sur la nomination de l’Équipe de haute direction. La délégation avait pris note des candidatures proposées par le Directeur général et félicitait les quatre nouveaux VDG et les quatre nouveaux SDG, parmi lesquels figuraient trois femmes. La délégation a également appuyé la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains, dont elle partageait les regrets concernant le déséquilibre géographique au sein de l’OMPI, en particulier aux niveaux supérieurs, qui avait été clairement identifié par le Directeur général dans le document de référence WO/CC/79/2. La délégation estimait que la représentation de toutes les régions au sein du personnel de l’OMPI était la meilleure assurance d’avoir une politique d’équité, de sorte qu’elle suivait de près l’évolution de la situation. La délégation a également fait part de ses vœux à la nouvelle Équipe de haute direction dont elle ne doutait pas qu’elle serait à même de remplir son mandat et a remercié l’Équipe de haute direction sortante pour son travail.
43. La délégation du Zimbabwe a appelé l’attention du président sur la demande virtuelle de prise de parole de la délégation de Djibouti, qui n’avait pas été prise en compte.
44. La délégation de Djibouti a déclaré qu’elle ne souhaitait pas ralentir la procédure, mais qu’elle souhaitait se joindre aux autres délégations pour féliciter la présidente pour son élection à la tête du Comité de coordination de l’OMPI et pour l’assurer de son soutien et de sa coopération. La délégation a également remercié le Directeur général pour sa déclaration et le Secrétariat pour la préparation de la réunion et la mise à disposition des documents. La délégation s’est associée à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et a pris note de la composition de la nouvelle Équipe de haute direction proposée par le Directeur général. Elle a souhaité plein succès à cette équipe et a saisi l’occasion pour remercier l’Équipe de haute direction sortante pour le travail qu’elle avait accompli. La délégation a également souligné et salué la création par le Directeur général d’un nouveau secteur concernant la propriété intellectuelle et les écosystèmes d’innovation dirigé par un SDG. Elle était ravie de voir cette initiative et espérait que cela contribuerait à une meilleure intégration des questions de développement dans les secteurs chargés de la propriété intellectuelle et dans l’OMPI dans son ensemble. Tout en reconnaissant que, dans la nouvelle équipe, il y avait une augmentation de la représentation des femmes, la délégation espérait que cette représentation essaimerait dans l’ensemble de l’Organisation et que l’Afrique serait également mieux représentée au sein des différents services de l’OMPI dans un avenir proche. La délégation s’est dite très satisfaite de la nomination de l’Ambassadeur Kleib à un poste de chef de secteur et espérait nouer avec lui une relation de travail fructueuse.
45. La délégation du Nigéria a fait sienne la déclaration prononcée par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains et a félicité la présidente, les vice‑présidents, le Directeur général et le Secrétariat pour les efforts qu’ils avaient déployés pour convoquer la 28e session extraordinaire du Comité de coordination de l’OMPI. La délégation a remercié les membres sortants de l’Équipe de haute direction pour leur excellent travail et leur a souhaité plein succès dans leurs futures entreprises. La délégation a également souligné le rôle important que jouait l’Équipe de haute direction dans la réalisation des buts et objectifs de l’Organisation et s’est félicitée de la nomination de trois vice‑directrices générales afin de garantir l’égalité entre les sexes. Elle a déclaré qu’elle aimerait voir davantage de femmes occuper des postes de haut niveau à l’OMPI et également qu’une attention accrue soit accordée à l’instauration d’un meilleur équilibre dans la représentation géographique aux postes de haut niveau. La délégation a souligné qu’il n’y avait qu’un seul Africain au sein de l’Équipe de haute direction, et pas même au plus haut niveau de l’équipe, y voyant un sujet de grande préoccupation. Elle était d’avis que l’Équipe de haute direction devrait refléter la diversité au sein de l’OMPI et donner à toutes les régions un sentiment d’égalité. La délégation a conclu en approuvant la nomination des candidats proposés aux postes de VDG et de SDG.
46. La présidente a remercié les délégations pour leurs déclarations et a proposé de passer à la décision requise en ce qui concerne la nomination des vice‑directeurs généraux et sous‑directeurs généraux.
47. Le Comité de coordination de l’OMPI
	* 1. a approuvé la nomination en qualité de vice‑directeurs généraux de Mme Lisa Jorgenson, de Mme Wang Binying, de Mme Sylvie Forbin et de M. Hasan Kleib pour la période indiquée au paragraphe 13 du document WO/CC/79/2; et
		2. a rendu un avis favorable concernant la nomination en qualité de sous‑directeurs généraux de M. Kenichiro Natsume, M. Edward Kwakwa, M. Marco Aleman et M. Andrew Staines pour la période indiquée au paragraphe 13 du document WO/CC/79/2.

## Point 4 de l’ordre du jour

## Rapport de synthèse de la session

1. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document WO/CC/79/3.
2. Le Comité de coordination de l’OMPI a adopté le rapport de synthèse proposé dans le document WO/CC/79/3.
3. La présidente a annoncé que le projet de rapport détaillé serait mis à disposition d’ici au 18 décembre 2020. Les observations étaient à communiquer au Secrétariat pour le 8 janvier 2021 au plus tard. Le rapport détaillé serait ensuite réputé adopté le 15 janvier 2021 et diffusé en conséquence.

## Point 5 de l’ordre du jour

## Clôture des sessions

1. Le Directeur général a formulé les observations suivantes :

“Une nouvelle fois, merci d’avoir dirigé d’aussi excellente manière notre session d’aujourd’hui. J’adresse ma plus profonde gratitude aux États membres, aux coordonnateurs de groupe et à tous ceux qui m’ont apporté leur appui et m’ont donné ainsi qu’à la nouvelle équipe la possibilité de vous servir. Les informations et les observations que j’ai entendues aujourd’hui sont dûment prises en considération. L’équipe est prête à appuyer les travaux futurs de l’OMPI et à répondre aux préoccupations qui ont été soulevées. Avant tout, l’équipe aspire à faire entrer cette organisation dans un nouveau chapitre de son histoire et nous sommes prêts et impatients d’établir un écosystème de propriété intellectuelle équilibré, ouvert, tourné vers l’avenir et dynamique, qui serve nos populations, nos pays et nos communautés. J’ai – nous avons – hâte de nouer une étroite coopération avec vous dans les années à venir. Merci beaucoup.”

1. La présidente a souhaité au Directeur général et à la nouvelle Équipe de haute direction tous les succès dans leurs futures initiatives et, comme le Directeur général venait de le faire observer, dans leurs efforts pour ouvrir un nouveau chapitre dans l’histoire de l’Organisation. La présidente a assuré le Directeur général de son soutien et de son soutien sans réserve ainsi que de celui du personnel de l’OMPI et de l’ensemble des délégations des États membres.
2. La présidente du Comité de coordination de l’OMPI a prononcé la clôture de la soixante‑dix‑neuvième session du Comité de coordination de l’OMPI.

[Fin du document]